

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
 Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 8 février 1908, la condamnation à la peine de mort prononcée par le Tribunal Supérieur jugeant au grand criminel, le 4 décembre 1907, contre la nommée Girodin Marie-Rose, épouse Goold, née à la Sône (Isère), le 16 septembre 1850, est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince, presque rétabli d'une indisposition qui a retardé Son retour dans la Principauté, vient de prescrire qu'un service aurait lieu à la Cathédrale de Monaco, dimanche prochain, pour la mémoire de S. M. le Roi Don Carlos de Portugal et du Prince Royal.

Le Prince Albert, qu'une longue et étroite amitié liait à Sa Majesté, désire que la Principauté s'unisse par un témoignage solennel au deuil cruel de la Famille Royale et du Portugal.

Depuis samedi 8 février, le service télégraphique reste ouvert au public pendant toute la nuit au bureau des postes et télégraphes de Monte Carlo.

Il en sera de même jusqu'à la fin du mois d'avril.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 6 et 7 février 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour vol simple :

P. E., né à Apricale (Italie), le 14 octobre 1876, garçon de café à Monaco, trois mois de prison.

Pour infraction aux ordonnances sur les voitures automobiles :

R. E., né à Busne (Pas-de-Calais), le 9 janvier 1862, chauffeur d'automobile à Menton, 100 francs d'amende. Son patron déclaré civilement responsable.

Pour tromperie sur la quantité de la chose livrée :

T. E.-A.-S., épouse C., née à Poligny (Jura), le 31 juillet 1847, gérante de la boulangerie C., à Monaco, 50 francs d'amende. Son mari déclaré civilement responsable.

Pour mise en vente de lait falsifié :

D. M., épouse D. A., née à Vernante (Italie), le 28 novembre 1876, laitière, demeurant à Beausoleil, 25 francs d'amende. Son mari déclaré civilement responsable;

B. F., né à La Turbie (Alpes-Maritimes), le 28 février 1853, laitier, demeurant à Laghèt, 100 francs d'amende (par défaut);

B. J., né à Vernante (Italie), le 25 janvier 1861, laitier, demeurant à La Turbie, 100 francs

d'amende. Prescrit l'insertion du jugement, par extrait, dans deux journaux;

R. A.-R., né à La Trinité-Victor (Alpes-Maritimes), le 3 mars 1887, laitier, demeurant à La Trinité-Victor, 100 francs d'amende. Déclaré le père civilement responsable.

Pour mendicité :

G. F., né à Brotonecic (Autriche), le 25 janvier 1872, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison.

Une excursion démonstrative du goudronnage de la route nationale de Nice à Menton a eu lieu mardi dernier.

Dans une douzaine de voitures pilotées par les membres de l'Automobile-Club de Nice, quarante-huit personnalités politiques et administratives de Nice et du département, parmi lesquelles le Président du Touring-Club de France et M^{me} Ballif, les Présidents des différents syndicats, des Sociétés de Médecine, les Directeurs de la Compagnie du Tram, les représentants de la Presse étrangère et locale, etc., avaient pris place pour constater les résultats obtenus par le goudronnage grâce au docteur Guglielminetti.

A Monte Carlo, un déjeuner exquis fut offert aux excursionnistes par les Hôtels de Paris, de l'Hermitage et du Prince de Galles, les hôteliers ayant ainsi voulu prouver l'intérêt qu'ils prennent à l'amélioration des routes.

Il va sans dire que ces heureux résultats n'ont pas été atteints sans peine ni sans de coûteux efforts. Grâce à la puissante intervention de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, les Ponts-et-Chaussées ont dépensé plus de 60.000 francs et la Compagnie des Tramways N. L., près de 80.000 francs pour le rechargement de la route en porphyre. 20.000 francs réunis par les Ligues contre la poussière du Littoral, somme à laquelle la Société des Bains de Mer de Monaco a contribué pour une grande part, ont été dépensés pour le goudronnage de la route.

La Côte d'Azur, comme on le voit, multiplie ses efforts en vue d'ajouter à sa parure naturelle tout ce qui peut séduire et rendre plus agréable son séjour.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

La Gioconda, opéra en 4 actes d'Arrigo Boïto, musique de PONCHIELLI. — *Distribution* : La Gioconda, M^{me} LITVINNE; la Cieca, M^{lle} BAILAC; Laura Adorno, M^{lle} MALE TALAI; Enzo Grimaldi, M. ANSEMI; Barnaba, M. TITTA-RUFFO; Alvisé Badoër, M. NIVETTE; Zuane, M. DOUAILLER; un Improvisatore, M. SALOMONI; Isépo, M. VRONSKY; un Pilote, M. FALISE.

Danse : M^{lles} Bertrand, Charbonnel, Giussani, Carrère, A. Ferrando, Luparia, Magliani, Hanauer et le corps de ballet.

L'orchestre sous la direction de M. Alexandre POMÉ.

La nouvelle saison lyrique de Monte Carlo, sous les auspices de S. A. S. le Prince de Monaco, s'est ouverte mardi dernier par une magnifique représentation de *la Gioconda*. Une fois de plus, le chef-d'œuvre du plus heureux imitateur de Verdi a délicieusement charmé et fait couler les

larmes. Les principaux rôles n'étaient pas tenus par des inconnus du public. C'était M^{me} Litvinne, la grande tragédienne lyrique, qui jouait Gioconda. Sa voix superbe, la savante simplicité de son geste et, surtout, l'exquise sensibilité dont elle fait preuve à tout moment, ont profondément remué l'auditoire. C'était M^{lle} Bailac, très touchante, très parfaite et très applaudie dans le rôle de l'aveugle dont l'interprétation, tant au point de vue musical que dramatique, est une révélation. C'était M^{lle} Male Talaisi, prêtant ses moyens remarquables à son personnage d'amoureuse d'émotion sincère et communicative. C'était M. Anselmi, ténor de voix charmante et de style rivalisant avec les plus célèbres artistes de notre époque. Il fut admirable d'un bout à l'autre, et son succès personnel a été très grand, notamment dans les scènes pathétiques. C'était M. Titta-Ruffo, voix puissante de timbre chaud et passionnant, parfaite diction, jeu absolument merveilleux dans la composition du rôle écrasant de Barnaba. Artiste de talent immense, il a fait valoir toutes les qualités qu'exige cette incarnation d'une extrême violence. C'était, enfin, M. Nivette qui a chanté de magistrale façon le rôle d'Alvisé Badoër. A côté de ces protagonistes, on a justement applaudi M. Douailler, un gondolier alerte et triomphant à la régata, et MM. Salomoni (un chanteur), Vronsky (Isepo), Falise (un pilote), complétant une distribution qui a satisfait les plus difficiles.

Les chœurs ont été — cela va sans dire — tout à fait dignes d'un tel ensemble et de l'intelligente direction qui a su les conduire à la perfection de l'art.

La si caractéristique *Danse des Heures*, au troisième acte, contribuait au grand succès de la soirée et faisait admirer un essaim de gracieuses ballerines.

Mise en scène imposante. Les décors de M. Visconti sont d'une beauté qui n'est égalée que par leur fidélité. Ce coin de la place Saint-Marc est d'une frappante couleur locale; la cour du palais d'Alvisé, avec, au fond, l'*Escalier des Géants*, grandiose; le rivage, où apparaît le vaisseau d'Enzo Grimaldi, est enchanteur; le canal Orfano, dans l'île de la Giudecca, d'une saisissante vérité.

Le drame, en soi, est très émouvant. L'action se déroule à Venise, au XVII^e siècle. La chanteuse Gioconda aime Enzo Grimaldi, prince génois, dont le cœur appartient tout entier à Laura Adorno, fiancée du chef de l'Inquisition, Alvisé Badoër. D'autre part, l'improvisateur Barnaba, repoussé par Gioconda comme un objet d'horreur, jure de dompter par la violence cette âme fière et honnête. Barnaba profite d'un insuccès du gondolier Zuane à la régata pour en faire un complice de sa vengeance. Il l'a vite persuadé que la mère de Gioconda, l'aveugle, est une sorcière: c'est elle qui a ensorcelé la gondole de Zuane. Le bruit s'en répand dans la foule qui a porté en triomphe le

vainqueur de la régâte. Dans un mouvement de farouche superstition, on veut emmener la pauvre vieille à l'échafaud, lorsque Enzo s'élançe à son secours. L'aveugle est délivrée par l'intervention de Laura. Mais Barnaba n'est pas désarmé. Il connaît le secret du prince Grimaldi, qui, proscrit par le Conseil des Dix, est venu braver la mort sous un nom d'emprunt. Il lui promet qu'au premier signal, Laura se rendra sur son vaisseau; mais aussitôt, sur sa dictée, l'écrivain public, Isépo, formule une dénonciation pour le chef de l'Inquisition. Gioconda, cachée derrière un pilier de l'église Saint-Marc, a entendu.

Au deuxième acte, la scène s'ouvre sur le rivage désert d'une île inhabitée. C'est la nuit. Le brigantin est là avec ses matelots et ses mousses. Barnaba s'y est rendu en pêcheur, un filet sur l'épaule. Une gondole arrive. Laura est déjà dans les bras d'Enzo. Au moment où le jeune prince s'éloigne pour préparer la fuite, Gioconda, masquée, sort de l'ombre. Après une vive explication, elle se dévoile et sauve sa rivale, qui fut la libératrice de sa mère, en lui révélant la trahison de Barnaba. Enzo reparait, mais la barque qui porte Laura est déjà loin. Il apprend que son nom a été livré à Badoër, et dans un état de colère délirante, il met le feu au vaisseau, et s'échappe.

Le troisième acte nous conduit à la *Cà d'Oro* qui est le palais d'Alvise. Laura apparait dans une riche toilette de bal. Mais le terrible Inquisiteur va punir de mort la femme qui souilla son blason. D'un geste résolu, l'époux outragé soulève la draperie qui cache la porte de la chambre voisine. Il montre à Laura épouvantée le catafalque qui doit lui servir de lit nuptial et lui présente un poison : il faut qu'elle soit morte quand l'écho d'une sérénade intérieure redira sa dernière note. Mais elle est encore sauvée par Gioconda qui est venue remplacer le poison par un autre philtre pouvant imiter le sommeil de la mort. Alvise revient au moment où s'achèvent les derniers accords de la sérénade. Il pénètre dans la chambre mortuaire; puis il en sort lentement en murmurant : « La mort est le néant, et le ciel est un rêve ».

Le changement de la scène nous présente un somptueux salon contigu à la chambre où repose Laura. Alvise reçoit les invités qui s'extasient à l'entrée des danses. Voici Barnaba entraînant l'Aveugle, suivie de Gioconda et d'Enzo. On entend le tintement de la cloche des agonisants. Le maître traverse la foule épouvantée. Enzo jette son masque, et le défie. Il est arrêté et gardé par Barnaba qui en répond de sa tête. Gioconda trouve encore assez d'énergie pour lutter. Elle promet de céder aux désirs de Barnaba, si son pouvoir délivre Laura. Le pacte est accepté. Au moment où Alvise soulève la draperie pour montrer qu'il a su punir la trahison, Enzo tente de s'élançer contre lui, mais il est maintenu par les gardes. Barnaba, profitant de la confusion, pousse l'Aveugle dans la porte secrète, pendant que les convives se groupent dans un commun sentiment d'horreur, de colère et de pitié.

Au dernier acte, Gioconda est seule, absorbée par ses tristes pensées dans l'antichambre d'un palais en ruine sur l'île de la *Giudecca*. Deux hommes s'avancent portant Laura endormie, enveloppée dans un manteau noir. Ils partent aussitôt à la recherche de l'Aveugle. Gioconda regarde le poignard et la fiole qui contient le poison. Le spectre du suicide la tente. Mais non, Laura est là.... vivante?... morte?... qui sait!... Elle se dirige vers le lit, où Laura ne donne encore signe de vie. — « Si elle vit? — soupire Gioconda — son sort est dans mes mains... Par ce ciel sans lune, qui donc pourrait savoir!... » Une voix lointaine se fait entendre : « Près du Canal, des morts flottent sur l'eau! » Un terrible effroi s'em-

pare de Gioconda qui se laisse tomber près de la table. Enzo arrive par la ruelle. Il trouve la porte entrebaillée, il entre. A ses premiers mots : « Ta main sut me tirer de la prison, que faut-il faire? » la malheureuse jeune fille, exaltée, répond : « Aimer encore la vie! » Mais le désespoir de Enzo n'admet point de consolations. Il s'emporte lorsque Gioconda lui avoue qu'elle a ravi Laura, se refusant tout d'abord à lui dévoiler le secret, car elle aussi préfère mourir par le poignard de l'homme fatal dont elle ne craint plus les menaces. Laura, réveillée de sa léthargie, apparaît. Les deux amants s'agenouillent alors devant la sainte créature qui les a sauvés, cependant qu'au loin chante la sérénade qui devait signer le dernier souffle de Laura. Au moment de se séparer, Gioconda, en apercevant le rosaire que Laura porte sur elle, s'écrie : « Que vois-je là!... C'était donc vrai ce qu'hier prophétisait ma mère? Ce rosaire, c'est votre salut; le ciel vous garde, adieu! »

Restée seule, elle porte d'abord la main sur le poison, mais la vision de sa mère l'arrête. Puis tout son être se révolte, en songeant au misérable qui vient lui rappeler sa promesse. « Je t'ai promis mon corps cette nuit, voilà mon corps! » gémit-elle, en se frappant avec le poignard qu'elle avait dissimulé dans ses parures.

Telles sont les données, et, comme on le voit, toute l'action pivote autour d'un conflit de sentiments, où rien n'est dû au hasard. Aussi le compositeur a-t-il su tracer le caractère de chaque personnage, en y dégagant, musicalement, l'état d'âme et le geste révélateur.

L'auteur des *Lituani* et de *la Gioconda* est, avant tout, un homme de théâtre, et sa musique, suivant ses formules personnelles, s'attache à donner aux voix une ligne mélodique simple, dont les inflexions se rapprochent savamment de l'expression des sentiments humains. Dans une déclamation dont le dessin et le rythme traduisent avec véhémence l'accent dramatique, on entend chanter une orchestration magistrale, où les thèmes conducteurs s'entrelacent suivant la volonté d'art du dramaturge. L'affabulation et la couleur scénique se soutiennent tout le long de la pièce avec une logique parfaite; les détails d'orchestre nous intéressent d'un bout à l'autre.

On peut apprécier, en toute son étendue, la finesse de sensibilité qui se dégage de cette partition, où, malgré l'attention accordée au poème, le musicien demeure toujours un mélodiste de rare inspiration. Si Ponchielli, revenant çà et là aux grâces de la musique d'antan, recherche parfois l'effet, ses développements n'en sont pas moins habiles ni moins féconds.

La sobriété voulue du sentiment harmonique, la variété de certaines trouvailles, une sorte de poésie indéfinissable, font de cette œuvre, en dehors de toute esthétique nébuleuse, une production incomparable. L'art, dans son évolution, a pu se réaliser avec plus de puissance technique, mais, au point de vue classique, il n'a pas produit grand'chose qui puisse éclipser la beauté de cette *Gioconda*, dont le premier acte, si riche de délicieux épisodes, suffit au chef-d'œuvre.

Mais nous ne voulons pas refaire ici par le menu l'analyse d'un ouvrage que tout le monde connaît et qui, depuis longtemps déjà, fait la joie des foules : contentons-nous d'en enregistrer le nouveau triomphe.

L'exécution orchestrale en a été on ne peut plus parfaite, sous la direction de M. Alexandre Pomé, qui a fait ressortir toutes les merveilles de la partition ainsi que toute la conception de l'auteur. Aussi le public l'a-t-il acclamé d'enthousiasme. Somme toute, soirée d'inauguration des plus brillantes, sous la direction artistique incomparable de M. Raoul Gunsbourg.

Fernand PLATY.

CONCERTS

La superbe ouverture n° 3 *Léonore*, écrite par Beethoven pour son opéra de *Fidelio*, était inscrite en tête du programme du dernier concert classique. Cette page a produit comme toujours une grande impression. Elle a été jouée à la perfection. On a particulièrement remarqué l'admirable trait des premiers violons auxquels viennent se joindre les seconds. Tout ce passage, dont l'attaque est très difficile, a été exécuté avec une précision et un brio merveilleux.

L'ouverture de *Pyrame et Thisbé* de Trémisot a obtenu un nouveau et légitime succès. L'orchestration en est habile et savante, les thèmes séduisants et heureusement présentés.

La belle page descriptive, le *Rouet d'Omphale*, de Saint-Saëns, si colorée et si brillante, a été vivement applaudie.

Enfin, ce beau concert s'est terminé sur la *Rapsodie Hongroise* de Liszt. Ce morceau, plein de fougue et de verve, est toujours entendu avec un grand plaisir.

Le principal attrait de cette séance était l'audition du prestigieux violoncelliste qu'est M. Hollman. Aucun virtuose n'arrive à donner tant de charme au violoncelle, ni à tirer de ce bel instrument des sons aussi puissants et aussi doux. C'est un artiste hors de pair. Son succès a été considérable.

M. Hollman s'est fait entendre dans le *Concerto* de Haydn dont il a rendu l'inspiration harmonieuse et la grâce jeune; puis deux œuvres, *Aria* et *Menuet*, de l'excellent compositeur Noël Desjoeaux, dans lesquelles il a été admirablement soutenu par l'orchestre.

Des acclamations enthousiastes ont salué la merveilleuse interprétation qu'en a donnée M. Hollman.

* *

La partie orchestrale du concert de dimanche se composait de l'ouverture de la *Flûte enchantée*, de *Rêve d'enfant* de Schumann, *Valse des Sylphes* de la *Damnation de Faust*, l'ouverture de *Phèdre* de Massenet et de la *Marche solennelle* de Pierné. L'exécution en a été, comme d'ordinaire, de tous points parfaite.

La grande maîtrise de Lucien Wurmser a soulevé les applaudissements enthousiastes de l'auditoire dans le *Concerto en Ut mineur* de Saint-Saëns et la *Fantaisie Hongroise* de Liszt. Le prestigieux pianiste a même été contraint de céder aux sollicitations du public et de bisser ce dernier morceau.

M^{lle} Fernande Dubois a chanté avec un grand charme et une voix délicieuse *Fascination* de Marchetti ainsi que le *Soir* de Thomas et le *Printemps* de Gounod.

THÉÂTRE

Un acte de M. de Féraudy, *Quart de Soupir*, joué par la spirituelle et charmante M^{lle} Carlux et par M. Bertheliet, une opérette de MM. de Flers et de Caillavet, *Chonchette*, mise en musique par Claude Terrasse et interprétée par M^{lle} Alice Bonheur, MM. Maurice Lamy, Bertheliet, Poudrier et Maury, ont gaiement triomphé, vendredi et samedi, au Palais des Beaux-Arts.

Hier, lundi, le programme du coquet théâtre se composait d'un acte de M. Maurice Hennequin, *Crime passionnel*, joué avec autant de verve que d'esprit par M^{lle} Carlux, MM. Bertheliet et Lannay, et de M^{lles} Gaby Deslys, de l'Alhambra de Londres, et De Lilo, de la Scala de Paris, dans leur répertoire.

Le même spectacle sera donné aujourd'hui et demain.

Jeudi 13 Février 1908, à 2 heures et demie
13^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. LÉON JEHIN
 avec le concours de M^{me} JULIETTE TOUTAIN-GRUN, pianiste
 et de M^{lle} IRA NOVI, violoniste

Au Printemps (Ouverture)..... Goldmark.
 Concerto en La mineur..... Edw. Grieg.
 (Pour piano et orchestre).
 M^{me} TOUTAIN-GRÜN.
 Thème et variations du 5^e Quatuor.... Beethoven.
 Concerto en Mi mineur..... Mendelssohn.
 (Pour violon et orchestre).
 M^{lle} Ira Novi.
 Préludes Symphoniques..... N Desjoeaux.
 (Tirés de la Princesse aux Abeilles, drame
 lyrique de Joachim GASQUET).
 Zigeunerweisen..... Sarasate.
 M^{lle} Ira Novi.
 Scherzo du Concerto en Ré mineur... Litolf.
 M^{me} TOUTAIN-GRÜN.
 Marche Jubilaire..... Léon Jehin.

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO

Mardi, 4 février, le **Prix des Chrysanthèmes** (27 mètres) a réuni 88 tireurs. MM. I. A. Fraser, Journu et de Pret, tuant 14 sur 14, partagent les trois premières places.

La poule au doublé a été gagnée par MM. Guimet, F. Thellusson.

Mercredi, 126 tireurs ont pris part au **Prix de Février**, handicap. MM. le capitaine Stratford, Lawton, I. A. Fraser, Demonts, Pellerin, Miola, G. Harriison, Plébins, Owers, J. Vaccari, Zalesky, comte O. Czernin, comte Erdody, baron A. de Tavernost, de Ochoa, comte M. de Neiva, Antonelli, tuant 5 sur 5, premiers, se partagent 8.262 francs.

Jeudi et vendredi, 136 tireurs ont pris part à la **Grande Poule d'Essai** (distance fixe). M. G. Harriison (anglais), tuant 16 sur 16, premier, gagne 7.232 francs et la médaille d'or; comte O. Czernin (autrichien), tuant 15 sur 16, deuxième, gagne 3.770 francs; MM. Angulo (espagnol) et I. A. Fraser (australien), tuant 12 sur 13, troisièmes, partagent 5.078 francs.

Le **Prix des Dahlias**, handicap, a réuni, samedi, 128 tireurs. MM. Langhendonck (20 m.), Castadère (23 m.), Colombel (24 m. 3/4), Bonora (21 m.), Lawton (24 m.) et Sindona (28 m.), tuant 10 sur 10, premiers, partagent 8.296 francs.

Hier, lundi, 156 tireurs ont pris part au **Prix des Clématites**, handicap. MM. Carrara, Roch, A. Randolph, des Chaux, J. Vaccari, Pellerin, Soldi, comte Bastiglia, Pettenati, G. Moeremans, comte Erdody, comte Draskovich, Valéry, comte de Robiano, Raymond Huet, Bonora, F. Thellusson, comte O. Czernin, Erskine, E. Moore, marquis di Grézy, I. Van Hoobrouck et Rohde, tuant 5 sur 5, premiers, partagent 10.052 francs.

Mardi 11, mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 février : **Grand Prix du Casino** (distance fixe). — Un Objet d'Art et 20,000 francs, ajoutés à une entrée de 300 fr. Le second recevra 4,000 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 2,000 francs et 20 % sur les entrées; le quatrième, 1,900 francs et 15 % sur les entrées. — 12 pigeons : 3 pigeons à 26 mètres 1/4; 9 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce prix en 1907 reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraîneront la mise hors concours.

Samedi 15 février : **Prix des Violettes** (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Lundi 17 février : **Prix de Villefranche** (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Mardi 18 février : **Prix de Monte Carlo** (handicap). — 4,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une entrée de 100 francs. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 % sur les entrées; au quatrième, 15 % sur les entrées; le surplus des entrées au premier. 1 pigeon.

Mercredi 19 février : **Prix des Eilletts** (distance fixe). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon à 27 mètres.

Jeudi 20 février : **Prix de Beaulieu** (hand.). — 3,000 fr., ajoutés à une entrée de 80 francs. 1 pigeon.

Vendredi 21 février : **Prix de Roquebrune** (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

SUR LE LITTORAL

De Beausoleil :

A la *Revue de la Femme*, interrompue en plein succès par des engagements antérieurs, l'actif directeur du Palais du Soleil a fait succéder, cette semaine, un attrayant programme de concert. Des acrobates, des danseurs, parmi lesquels le fameux Norman French, des chanteurs et chanteuses comme M^{lle} de Lilo, de la Scala, ont tour à tour recueilli les bravos légitimes du public qui a fait également un succès au joli divertissement de MM. Le Rey et Rosès, dansé par l'élégante Tiphaine et les dames du corps de ballet.

APERÇUS

DE LA

VIE COMMERCIALE CHINOISE

PAR M. E. IZARD

(Suite).

§ 3. — Les perspectives d'affaires en Chine.

1^o DE L'ÉCLAIRAGE.

La Chine est peut-être le plus puissant pays producteur d'huiles végétales.

Les besoins de luminaire d'une population de 450 millions d'êtres, l'explique aisément, la plus grande partie de ses huiles fluides ou concrètes étant utilisées à l'éclairage.

Mais, mal purifiées, leur pouvoir éclairant est très faible; c'est ainsi qu'aux salines de Tse-liu-Tsing on se sert des résidus provenant de l'extraction du sel; le pétrole restant est utilisé en guise de torches qui empestent l'air de leurs émanations. (Cette huile est vendue 60 sapèques la livre).

On se sert aussi de l'huile de *tong*, provenant d'une sorte de figuier; elle donne une lumière faible, vacillante et dégage une fumée acre.

Du pétrole. — Dans les ports ouverts de l'Empire, l'usage du pétrole est répandu et son utilisation assez générale; mais la population des campagnes est plutôt réfractaire.

Cela tient aux dangers que présente le pétrole pour les Chinois, non encore familiarisés à son maniement, dangers que leur incurie augmente singulièrement!

Petit à petit cependant, son emploi se généralise et l'on peut estimer son utilisation, malgré les difficultés de transport, de 60 à 70 %, tandis que les autres moyens d'éclairage ne sont que de 30 à 40 % (huile de colza, moutarde, abrasin, thé sauvage, etc.).

Les indigènes qui se sont familiarisés avec lui l'adoptent exclusivement.

Il n'y a point de doutes que l'industrie du pétrole ne soit en Chine assurée d'un avenir brillant.

Déjà on voit des wagons-citernes circuler sur la ligne Hankéou-Pékin, et les grands réservoirs installés dans cette première ville alimenteront bientôt des bateaux spéciaux qui déverseront à flots le pétrole dans les provinces les plus éloignées.

Mais, avant tout, le transport doit être assuré avec la plus complète sécurité; l'importation du pétrole n'aura le succès, qu'on est en droit d'en attendre, qu'à cette condition essentielle.

De puissantes sociétés l'ont compris et elles s'attachent plus spécialement, en ce moment, à assurer la parfaite navigabilité des fleuves, en particulier du Yang-tze, la grande artère commerciale de la Chine. (Installation de toueurs pour le passage des rapides).

Le pétrole suivra l'évolution générale de l'industrie, et sa nécessité se fera d'autant plus sentir que la *machinerie* deviendra d'usage courant. Mais nous pensons que son utilisation pour l'éclairage sera beaucoup plus lente, à cause des difficultés de créer des lampes à la fois simples, robustes et d'un prix très réduit.

Le Chinois est l'être le moins soigneur du monde, et en raison des installations spéciales des maisons et boutiques chinoises ouvertes à tous les vents, monture, verres, etc., sont hors d'usage au bout de quelques jours.

Aussi pour faire pénétrer le pétrole dans la masse du peuple, il faut lui apporter des lampes qui réalisent le maximum de solidité et d'économie.

L'industriel qui s'adonnerait en Chine à la fabrication de lampes réalisant ces conditions, qui les baptiserait ensuite d'un nom approprié à la mentalité du Céleste, tel : *Le Clair de Lune*, serait lui-même bien surpris des résultats financiers qu'il obtiendrait!

Du reste, tout ce qui touche à l'éclairage est appelé en Chine à un brillant avenir :

Acétylène, électricité, incandescence (au gaz, pétrole, alcool, etc.), tous les modes trouveront des applications multiples. (Il n'est déjà point banal de voir la capitale du farouche Hounan brillamment éclairée à l'électricité!)

L'acétylène. — En dehors du pétrole, l'acétylène nous semble devoir attirer l'attention des industriels d'une façon toute particulière.

Aucun système d'éclairage ne saurait mieux s'adapter aux mœurs, aux usages, au caractère de la classe pauvre.

Le pétrole restera longtemps encore l'apanage des riches, jusqu'au jour où son prix extrêmement réduit le mettra à la portée de tous.

L'acétylène doit pénétrer en Chine sous la forme exclusive de lampes portatives; les grandes installations à demeure sont à rejeter d'une façon absolue.

Les lampes portatives seraient le succès des maisons de thé, des cafés, des bazars, etc.; la vente en est sûre et probablement colossale.

Une seule condition est à réaliser :

Il faut fabriquer sur place *carbure de calcium* et lampes, afin de vendre le meilleur marché possible.

On sait qu'actuellement le carbure de calcium supporte des frais de transport extrêmement onéreux, étant classé dans les manutentions comme explosif.

Tchéou-King et Hankéou seraient deux villes tout indiquées pour y installer les premières usines.

On y trouve en abondance la chaux et le charbon.

2^o TRANSPORT.

A) **Transport par terre.** — On le sait, une des grosses difficultés du commerce en Chine provient du manque de voies de communication.

Les chemins de fer commencent déjà à se montrer; mais il se passera longtemps, avant de les voir pénétrer partout dans l'intérieur et desservir les petites agglomérations qui y fourmillent.

De plus, l'établissement d'une voie ferrée est chose fort onéreuse, et le transit peut ne pas compenser, même de longtemps, l'intérêt du capital engagé.

Ce qui est à l'heure actuelle possible et nécessaire, c'est un ensemble de petites lignes à voie étroite permettant de relier entre eux villes, bourgs et villages d'une même préfecture. Les marchés, si fréquents dans l'intérieur de la Chine, apporteraient un transit considérable à la fois de voyageurs et de marchandises.

Le Se-Tchéou central se prête à merveille à l'établissement de tout un réseau de lignes à voie étroite, d'une longueur maxima pour chacune d'elles de 50 à 60 kilomètres; il est parfaitement possible de relier entre elles les 11 sous-préfectures de la riche plaine de Tchen-Tou. (10 millions d'habitants!)

En dehors des lignes à voie étroite, il est bien d'autres modes de transport qui pourraient trouver des applications immédiates et fructueuses. On ne peut qu'affirmer que :

Toute amélioration aux procédés rudimentaires existant en Chine, pour le transport des individus et des marchandises, est sûre du succès le plus complet!

B) **Transport par eau.** — En Chine, c'est actuellement le mode le plus généralement employé pour le transport, et on sait de quel admirable réseau fluvial l'Empire du Milieu est doté!

Mais là comme pour tout, une routine incroyable préside aux procédés de navigation. Si les Chinois sont les premiers bateliers du monde, ils sont aussi les moins pressés! Et aujourd'hui que le temps est un facteur aussi important que l'argent, on comprendra en Chine qu'il faut se hâter..., même sur l'antique jonque!

Des créations de *Messageries fluviales* s'imposent à l'heure actuelle en Chine; elles ne vont pas tarder à se multiplier, et déjà les Japonais en ont créé une, qui exploite le Tong-tin-lac et le Poyang-lac.

Les progrès de la *navigation autonome* permettent de tout entreprendre, et nous pensons que l'heure est venue de créer une flotille de petits bateaux rapides,

à moteur de pétrole, et d'organiser dans les principaux ports de la Chine, dans ses lacs et quelques rivières, des services de transport de *voyageurs et de marchandises légères*.

Sur le Yang-tze lui-même, il serait parfaitement possible d'organiser un service *extra-rapide* de voyageurs et de marchandises de Shanghai jusqu'au cœur même de la Chine, vers Tchoung-King.

Le tirant d'eau est toujours suffisant et le problème de la navigation sur le haut Yang-tze apparaît surtout comme une question de vitesse.

Les rapides formés par les roches ne sont pas véritablement dangereux, sauf trois ou quatre entre I-tchang et Pa-Tong, et constituent plutôt des obstacles et des retards.

Ces rapides existent surtout près des berges, et il y a partout un *chenal central* libre, dont la profondeur serait d'environ 6 mètres en toute saison.

Nous savons, d'autre part, qu'en vue de l'exploitation rationnelle des mines de charbon, pétrole, etc., du Setchouen, on s'est déjà *inquiété* de rendre ces rapides navigables.

Des relais de *toueurs*, à l'instar de ceux qui fonctionnent sur le Rhône, près de Pont-Saint-Esprit, seront très probablement installés tôt ou tard.

(A suivre).

E. IZARD.

Le **Guide Monaco, Monte Carlo et les environs**, par PHILIPPE CASIMIR, vient de publier sa 7^e édition. Le succès de ce guide est causé par l'abondance et la précision des renseignements qu'il donne sur le pays. Les notices topographiques, historiques, pittoresques, alternées avec portraits, gravures, plans, sont consultées facilement grâce à une table des matières et un index alphabétique soigneusement établis.

Le volume de 400 pages, fers spéciaux, est en vente au prix de **3 fr. 50** chez les libraires, kiosques, gares et aux bureaux du *Journal de la Corniche*.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 381 § 2 du Code de procédure pénale

Par exploit de Blanchy, huissier, en date du 25 janvier 1908, enregistré, le nommé **Tedeschi, André**, âgé de 38 ans, né à Fivizzano (Italie), manoeuvre, ayant demeuré à Cabbé-Roquebrune, actuellement *sans domicile ni résidence connus*, a été assigné à comparaître en personne le jeudi 5 mars 1908, à 9 heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'avoir, à Monaco, le 26 décembre 1907, ayant été condamné deux fois en simple police pour ivrognerie, été trouvé en état d'ivresse sur une place publique ;

Délit prévu et puni par l'article 255 du Code pénal.

Au Parquet, à Monaco, le 11 février 1908.

L'Avocat Général,
E. ALLAIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu.

VENTE SUR SAISIE

Le samedi quinze février courant, à deux heures et demie du soir, dans un atelier de menuiserie, sis à Monte Carlo, chemin de la Rousse, n° 11, Villa Gracieuse, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une machine à percer en bon état, de trois établis, quelques outils et d'un lot bois de construction.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

AVIS

M^e TOBON, huissier, a l'honneur d'inviter les créanciers retardataires de M. le docteur ZILLÈS, qui ont formé opposition, à se présenter à l'étude pour toucher un dividende de 44,48 pour cent.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1907

(Deuxième insertion)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le trente janvier mil neuf cent huit, M. **Dominique Marconi** et M^{me} **Angela Aratano**, son épouse, hôteliers-restaurateurs, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, Restaurant Romain, ont acquis de M. **Antoine Bignami** et M^{me} **Marie-Jeanne Bruno**, son épouse, négociants, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, le fonds de commerce de buvette connu sous le nom de *Bar Nino*, que ces derniers exploitaient à Monaco, rue de la Turbie, n° 2, comprenant la clientèle ou achalandage, la dénomination de *Bar Nino*, les objets mobiliers, les ustensiles, l'agencement, les marchandises et le matériel servant à son exploitation.

Les créanciers des époux BIGNAMI, s'il en existe, sont priés, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, de faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 11 février 1908.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-huit janvier mil neuf cent huit, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le premier février suivant, volume 103, numéro 16, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même ;

M. **Auguste-César Thoma**, brasseur, demeurant à Paris, a acquis de M. **Victor de Luesmans**, propriétaire-rentier, domicilié au château d'Awon Aywaille (Belgique) :

Une villa dénommée *Villa du Rond-Point*, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue des Fleurs, numéro 2, construite sur un terrain d'une superficie de trois cent cinquante-trois mètres carrés environ, composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage surmonté d'un pavillon, portée au plan cadastral sous partie des numéros 293 et 309 de la section D, confinant : au nord, l'avenue des Fleurs ; au midi, l'hôtel Métropole ; à l'ouest, un escalier public ; et à l'est, la villa Riviera-Palace appartenant à M. Couros.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de soixante-quinze mille francs, ci. **75,000 fr.**

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le onze février mil neuf cent huit.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Sports d'hiver à proximité de Nice et de Cannes

La station alpestre de Thorenc, située à 1,260 mètres d'altitude, près de Nice et de Cannes, a organisé, depuis le 15 janvier, des sports d'hiver (patinage, skis, luge, toboggan, bobsleigh).

Thorenc, où se trouve un hôtel chauffé à la vapeur, est desservi quotidiennement par un courrier automobile partant de la gare de Grasse.

Départ de Grasse : 10 heures du matin ; arrivée à Thorenc à midi et demie.

Départ de Thorenc : 2 heures et demie de l'après-midi ; arrivée à Grasse à 4 heures et demie de l'après-midi.

L'Agence Defressine demande un jeune homme connaissant bien le pays, pour faire les courses.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la *Condamine, 6, rue Caroline*, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitras, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

EINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin : **Monte Carlo**
villa Paola, 25, boulev. du Nord

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 2 au 9 Février 1908.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
San-Remo	vap. Corsica, fr.	Carriès	Passagers
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Sable.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet	Id.
Id.	y. à vap. Oithona, angl.	Riches	Sur lest.
Gènes	y. à vap. Meloria, ital.	Vassallo	Id.

DÉPARTS du 2 au 9 Février 1908.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
San-Remo	vap. Corsica, fr.	Carriès	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Tunis	vap. Glen-Gairn, angl.	Stephen	Sur lest.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet	Id.